

Préparation métiers de salarié agricole

R.N.C.P 29257



Continue

Pré-qualifiant

FORMATION

Les objectifs :

- Connaître le contexte professionnel.
- Développer des pratiques professionnelles raisonnées et en lien avec l'agroécologie.
- Conduire le processus de production dans l'agrosystème.
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise.
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

Prérequis :

- Avoir 18 ans ou plus.
- Maîtriser les bases de la langue Française et le calcul élémentaire.
- Apte au travail en extérieur et mobile pour les déplacements sur les exploitations.

455 heures

Deux sessions par an



315h soit 9 semaines



140 h soit 4 semaines

Contenus principaux de la formation : Agronomie et agrosystème – Biologie végétale et animale – Productions agricoles animales et végétales – Commercialisation et transformation – Connaissance du milieu professionnel et interprofessionnel – Machinisme – Accompagnement au projet professionnel – Certiphyto utilisateur – Attestation valant CACES A et/ou E.

Dispositif d'évaluation : Validation des modules par attestation de compétences.

Taux de réussite : Nouvelle formation 2022.

Taux de satisfaction : Nouvelle formation 2022

Accessibilité et organisation

Modalités d'alternance : Selon le calendrier d'alternance revu chaque année.

Modalités pédagogiques : En présentiel, échange et analyse de pratiques, mise en situation professionnelle, pratique sur plateaux techniques, visite d'entreprises, interventions de professionnels.

Frais pédagogiques : Tenue de travail et E.P.I. adaptés

Rémunération et financements : Demandeurs d'emploi : faire valider son projet professionnel par Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi ou autres structures d'orientation - **Financement par la Région Centre Val de Loire**

Délais d'accès à l'action : Entrées et sorties permanentes selon le positionnement

Accession à la formation

Public ciblé : Demandeurs d'emploi, salariés ou jeunes sortant d'école.

Conditions d'inscription : Entretien individuel.

Modalité de sélection : Pré-sélection suite à l'information collective et entretien de motivation.

Modalités d'adaptation du parcours : A la demande, la référente handicap étudie chaque situation pour adapter le parcours de l'apprenant.

Et après la formation ?

Poursuite de formation possible : BPREA et/ou Certificat de spécialisation (si niveau 4 obtenu).

Métiers visés : Chef de culture, ouvrier agricole.

CFPPA du Loir et Cher – rue de la Vallée du Loir 41100 Areines

Mr SEGAL Romuald 02.54.77.69.37

www.formation-pro.ac-2v.fr